



SIM

Syndicat Intercommunal
des Marais de Bourgoin-Jallieu

Pourquoi entretenir les berges ?

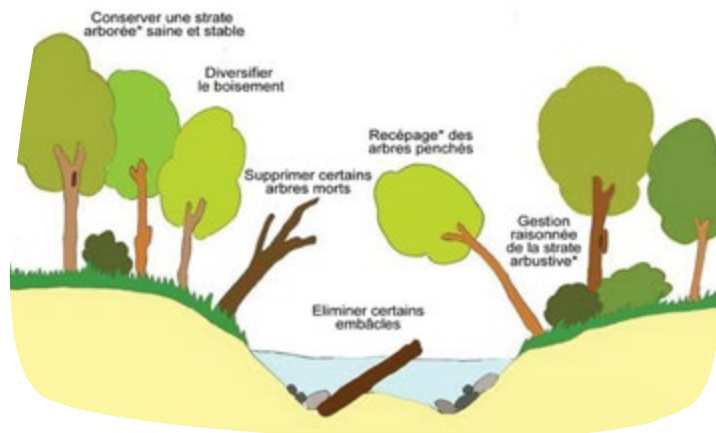
L'évolution des cours d'eau est fortement liée à la nature des activités qui l'entourent et aux pratiques des riverains. Un entretien des berges bien étudié et exécuté permet de limiter les dommages pour l'environnement et les propriétés riveraines.

Qui doit les entretenir ?

Le propriétaire riverain est tenu à un entretien de la ripisylve. Celui-ci consiste à des actions d'élagage, de recépage de la végétation des rives et d'enlèvement d'embâcles du lit du cours d'eau.

Comment les entretenir ?

Entretien léger mais régulier, l'intervention doit être menée uniquement lorsque le besoin se fait sentir. Certains cours d'eau fonctionnent très bien naturellement et n'ont pas nécessairement besoin d'une intervention humaine.



Le territoire du Syndicat regroupe 21 communes : 20 en Isère et une dans le Rhône.

Propriétaire de plus de 160 km de berges de rivières et canaux, le SIM mène à bien des programmes d'entretien de son patrimoine. En parallèle, le Syndicat s'oriente depuis quelques années vers une valorisation et une accessibilité des marais.



Le territoire du SIM :

Le bassin aval de la Bourbre
et le bassin versant du Catelan

Jean-René RABILLOUD : Président

Véronique SAUVAJON : Chargée de projets

Severine VERNISSAT : Responsable service administratif

Mathieu REMACLE : Technicien rivières

Christophe et Lionel : Agents polyvalents de terrain et conducteurs d'engins

Site internet : www.simaraisnordisere.fr

12 avenue du Parc - 38300 Bourgoin-Jallieu

Tel : 04.74.93.31.69 / Fax : 04.74.93.90.38

@SIMBJ



**Rapport d'activités
2015-2016**

Service technique

Lionel est en charge du programme d'entretien de la végétation (broyage/élagage) sur **90 km** de berges, de canaux et rivières. Le terrassement (recutage de fossés) assuré par Christophe représente **23 km** linéaires de fossés de drainage dont **3,25 km** soumis à la loi sur l'eau (Vieille Bourbre).



Les techniques végétales pour restaurer les berges

Les arbres qui tombent au milieu du Catelan ou de la Bourbre, lors de coups de vent ou d'orages, provoquent des modifications de l'écoulement de l'eau.

Ces atterrissements artificiels viennent creuser la berge opposée et mettent en péril le passage sur les chemins en haut de berge.



Lorsque ceci se produit, le SIM intervient pour restaurer les berges. C'est une autre de ses missions. Ainsi, entre les mois de mai et juillet, 4 agents du SIM, Christophe, Lionel, Mathieu, Véronique

et Benjamin (un stagiaire), ont restauré et reprofilé les berges.

Pour ces chantiers de génie végétal, le SIM a utilisé la pelle mécanique, un outil devenu indispensable.



Le sentier pédagogique...



Lionel entretient ce sentier, long de 9 km qui parcourt les berges du Catelan entre St Marcel-Bel-Accueil et Trept.

Nos peupliers...



Christophe entretient les 10 000 peupliers du SIM.

Nos partenariats...



Le SIM travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des 21 communes qui composent son territoire. Ses partenaires institutionnels sont : l'ONEMA, la DDT, les fédérations de pêche et de chasse, ... mais aussi d'autres collectivités comme le SMABB ou la CAPI par exemple.

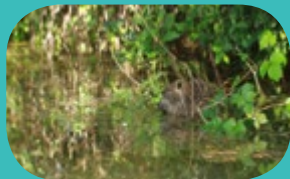
Les animations...



Les sept projets pédagogiques organisés courant 2015 et 2016, ont permis la découverte des marais par 4 classes du primaire au collège et des élus municipaux.

Le SIM a participé aux journées de l'environnement en partenariat avec les communes.

Les espèces invasives...



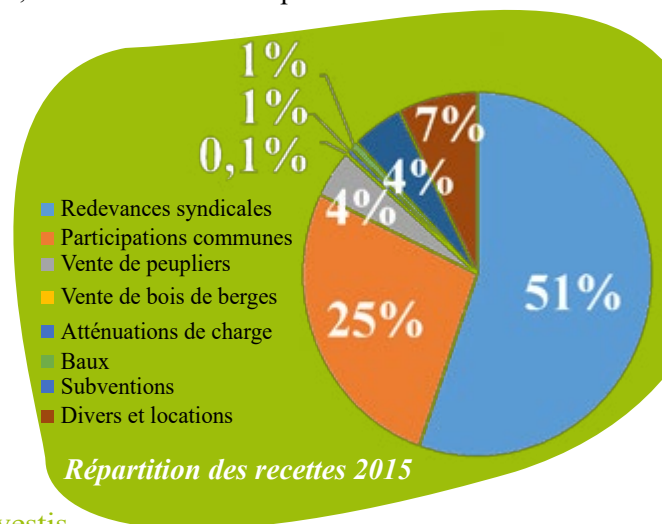
Le SIM lutte contre les espèces invasives animales (ragondins...) et végétales (renouée du japon, ambrosie...).

Courant 2015, 46 cages de piégeage de ragondins ont été remises à l'AICA Bourbre - Catelan.

Nos haies bocagères...



Les agents avec l'A.I.C.A. réalisent l'entretien de 7 km de haies bocagères (désherbage manuel).



Répartition des recettes 2015

Service administratif

Les principales dépenses en investissement pour l'année 2015 ont été :

- Un véhicule
- Une perche d'élagage
- Deux ordinateurs
- Une tablette GPS tactile
- Une chaudière

En fonctionnement, les dépenses sont plus communes :

- Des vêtements de travail et EPI
- Les charges de personnel
- Le fonctionnement courant (petit matériel, entretien et maintenance, papeterie, affranchissement...)

Le personnel :

5 agents (4,80 ETP) : 4 titulaires et 1 contractuel dont 2 piègeurs, 1 garde chasse, 2 assistantes de prévention.

2015 : 1 titularisation – 1 élève stagiaire
1 saisonnier (taille des peupliers)

2015 : Refonte du parc informatique

2016 : Recrutement d'une titulaire
1 élève stagiaire

2016 : Révision du système d'archivage

2016 : Refonte du système de téléphonie